1999 RAPPORT ANNUEL

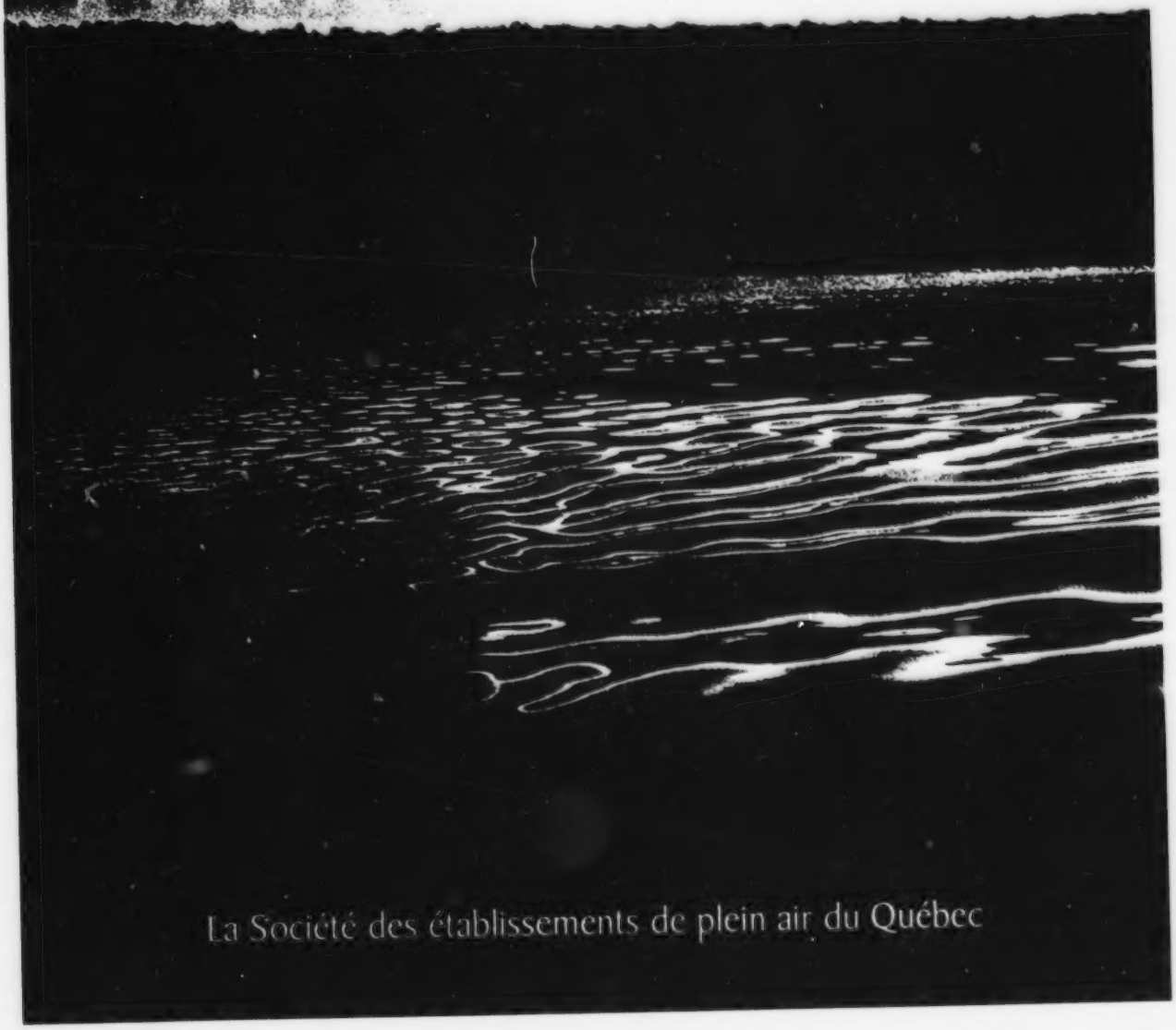

La Société des établissements de plein air du Québec

Sépaq

Table des matières

Lettre du président du conseil d'administration 3
Message du président-directeur général 4
Conseil d'administration et direction 6
Organigramme 7
Situation géographique 8
Profil de la Sépaq 10
Revue des activités 11
Revue financière 15
Rapport de la direction 18
Rapport des vérificateurs 19
États financiers 20
Renseignements sur les établissements de la Sépaq 30

1999 RAPPORT ANNUEL

Sépaq

Le contenu de cette publication a été rédigé par la Société des établissements de plein air du Québec.

Photo de la page couverture : Lac St-Bernard, réserve faunique Mastigouche
photo — Renée Martineau

Photo de la page 17 : Canot-camping, réserve faunique des Laurentides
photo — Stéphane Lalonde

Graphisme et infographie : Deschamps Design
Impression : Reproduction de Québec

Dépôt légal – 1999

Bibliothèque nationale du Québec
ISBN-2-550-34568-1

Bibliothèque nationale du Canada
ISSN-0833-028X

Monsieur Guy Chevrette
Ministre des Transports
Ministre délégué aux Affaires autochtones
Ministre responsable de la Faune et des Parcs
700, boulevard René-Lévesque Est, 29e étage
Québec (Québec) G1R 5H1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société des établissements de plein air du Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 1999.

Ce rapport, préparé conformément aux dispositions de la Loi sur la Société des établissements de plein air du Québec, rend compte de l'ensemble des activités de la Société et contient des renseignements d'intérêt public.

La dernière année a été marquée par la mise en place d'éléments propices à la consolidation et au développement de la Sépaq. La performance des dernières années a démontré que la Société avait acquis beaucoup de maturité et d'expertise dans la gestion de territoires naturels. Le gouvernement a reconnu cet état de fait en confiant à la société d'État la gestion des opérations du réseau des parcs québécois. C'est une marque d'appréciation qui honore la Sépaq, car ces territoires symbolisent tout l'attachement des Québécoises et des Québécois à la nature et à sa pérennité; les parcs sont le reflet de leur souci de l'environnement.

D'autre part, la Société a eu l'occasion d'agir avec succès sur l'une de ses plus grandes préoccupations sociales : l'emploi chez les jeunes.

Quant au conseil d'administration, il a subi d'importants changements : sa présidente, Mme Suzanne Chassé, a quitté ses fonctions lorsqu'elle a été nommée sous-ministre adjointe à Tourisme Québec. Je tiens à la remercier sincèrement, au nom de mes collègues du conseil d'administration, de la direction et de tout le personnel de la Société, pour l'aide précieuse qu'elle a apportée à la Sépaq au cours de son mandat.

De plus, M. Michel Légère, appelé à se consacrer de façon plus exclusive aux activités du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, a été remplacé par M. Gérard Coulombe. Je le remercie pour son engagement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président du conseil d'administration de la
Société des établissements de plein air du Québec,

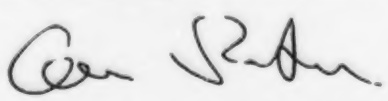

Louis-Paul Allard

MESSAGE

du président-directeur général

Cette dernière année a été marquée par une convergence sans précédent des volontés et des efforts visant à donner un nouvel essor à la Sépaq. Cette concertation dans l'action a porté ses fruits en propulsant la Sépaq au rang des chefs de file dans le domaine du plein air.

En lui confiant la gestion des opérations de Parcs Québec, le gouvernement a confirmé l'expertise de la Sépaq en matière de gestion de territoires naturels. Le transfert de la gestion des activités et services du réseau des parcs québécois à la Sépaq est certainement l'impulsion la plus significative donnée à la Société depuis ses débuts. C'est un défi stimulant. Il s'agit en réalité de la relance du plus vaste ensemble d'aires protégées et accessibles du Québec. La Société devra se montrer à la fois créative et rigoureuse, car même si ce transfert n'est pas assorti d'objectifs de rentabilité, la Sépaq s'est engagée à améliorer, de façon substantielle, la santé financière de Parcs Québec et son efficience tout en maintenant les objectifs de ce réseau en matière de conservation. L'éventuelle mise en place d'une tarification d'accès, à l'instar des autres réseaux de parcs d'État en Amérique du Nord, devrait contribuer à l'atteinte de cet objectif.

La Sépaq a développé, au cours des dernières années, une relation privilégiée avec les régions. La concertation avec le milieu régional s'avère une expérience féconde. Elle sera pratiquée dans les parcs. Ainsi, Parcs Québec poursuivra son association avec les communautés régionales par le maintien ou l'implantation, dans tous les parcs, d'une table d'harmonisation. Ces forums constituent le moyen privilégié pour associer le milieu régional aux orientations des parcs du Québec et pour favoriser la concertation quant au développement de leur périphérie.

Tous les projets de mise en valeur élaborés par la Sépaq seront examinés sous l'angle de leur conformité aux plans directeurs qui seront élaborés par la Société de la faune et des parcs du Québec.

Dans l'effervescence provoquée par le transfert des activités et services des parcs à la Sépaq, l'acquisition, au même moment, de la Station forestière de Duchesnay apparaît d'une portée toute relative. Pourtant, à l'échelle du réseau des établissements récréotouristiques, il s'agit d'un événement qui aura un impact important. Situé à la périphérie de la CUQ, ce site exceptionnel, d'une superficie de 89 km², présente un formidable potentiel de développement. Il deviendra un attrait touristique majeur de la grande région de Québec. La Société compte développer ce site en concertation avec le milieu régional. À cet effet, un comité de mise en valeur constitué d'intervenants locaux et régionaux a été mis sur pied pour élaborer un plan de mise en valeur.

Mis à part les investissements qui seront effectués à la Station forestière de Duchesnay, les établissements récréotouristiques bénéficieront, en 1999-2000, d'une somme de 500 000 dollars pour la réalisation de plusieurs projets de réfection et d'aménagement ainsi que pour l'achat de biens nécessaires aux opérations de ces établissements.

En ce qui concerne le réseau des parcs, 15 millions de dollars y seront consacrés dans l'année qui vient. De cette somme, 5 millions seront alloués à leur fonctionnement. Les services à la clientèle seront particulièrement ciblés par cet investissement. Il importe, en effet, que le réseau Parcs Québec puisse offrir à sa clientèle une qualité de services à la hauteur d'un réseau de parcs d'État. Quant à la consolidation et au développement des parcs, les 10 millions de dollars

qui y seront investis en 1999-2000 arriveront à point nommé après une longue période de sous-investissement. Ces montants font partie du plan d'investissement pour les parcs de 50 millions de dollars sur cinq ans déjà annoncé par le gouvernement et dont 11 millions ont été investis par la Société immobilière du Québec (SIQ).

Toujours au chapitre des investissements, pour l'année financière 1998-1999, la Société a consacré 7,2 millions de dollars en immobilisations et en travaux majeurs, principalement dans le secteur des réserves fauniques et de Sépaq Anticosti. En 1999-2000, on prévoit y réaliser encore pour plus de 5 millions de dollars d'investissements.

Comme entreprise, la Sépaq est préoccupée par la situation de l'emploi chez les jeunes. Le Plan d'amélioration de l'offre touristique en milieu naturel, annoncé par le gouvernement du Québec lors du Discours sur le budget de 1998-1999, a permis à la Société de créer 200 emplois dans dix régions du Québec. La détermination et le dynamisme de ces jeunes recrues ont principalement été investis dans la mise en valeur du territoire et des habitats fauniques ainsi que dans la consolidation de l'offre d'hébergement. Les projections pour l'année en cours permettent de prévoir un dépassement des objectifs de création d'emplois chez les jeunes.

Par ailleurs, les ententes spécifiques régissant la concertation relative aux réserves fauniques dans neuf régions étaient échues depuis le 31 décembre 1998. Elles sont pour la plupart renouvelées ou en voie de l'être. Il s'agit d'un bilan très positif de la démarche de gestion associative privilégiée par la Sépaq.

À ce sujet, la seconde réunion des présidente et présidents des conseils d'administration locaux des réserves fauniques s'est tenue en avril à la Station forestière de Duchesnay. Ces rencontres nous permettent à la fois de diffuser l'information relative au réseau des réserves fauniques et de sonder le cœur des régions pour mieux nous mettre à leur diapason. L'engagement et le dévouement des membres à la bonne marche du réseau des réserves fauniques sont remarquables. La structure de concertation que constituent les conseils d'administration locaux demeure un enrichissement pour la Société.

Le présent exercice financier sera particulièrement significatif pour apprécier l'impact des investissements réalisés et des transferts du réseau des parcs et de la Station forestière de Duchesnay sur la Société dans son ensemble. L'heure des bilans, qui coïncidera avec le quinzième anniversaire de la Société, offrira sans doute un intérêt bien particulier.

D'ici là, la Sépaq poursuivra ses efforts pour mener à terme de nouveaux projets dans la perspective de consolidation de ses différents réseaux.

André Magny

Conseil d'administration

Président
Monsieur Louis-Paul Allard
Vice-président
Commission des services juridiques
Montréal

Membres

Monsieur André Magny
Président-directeur général
Sépaq

Monsieur Louis Bourget
Directeur général
MRC Vallée-de-l'Or
Val-d'Or

Monsieur Jean-Pierre Clermont
Directeur général
Cégep de Matane
Matane

Monsieur Gérard Coulombe
Maire de la municipalité de Grand-Remous et agent en assurances de personnes et de dommages
Grand-Remous

Madame Hélène Parent
Conseillère en gestion de la présence au travail
Montréal

Monsieur Yvan Bilodeau
Secrétaire et directeur général affaires juridiques, administration et finances
Sépaq

Membres du comité de direction

André Magny
président-directeur général

Réjean Beaulieu
directeur général des centres récréotouristiques p. i.

Ghislain Bernard
directeur des ressources humaines

Yvan Bilodeau
secrétaire et directeur général affaires juridiques, administration et finances

Réal Couture
directeur des services administratifs et financiers

Raymond Desjardins
directeur général des parcs

Daniel Lebœuf
directeur des communications

Gaston Plourde
directeur général aux opérations fauniques

Sylvain Huppé
adjoint au président-directeur général

INISTRATION

MEMBRES COMITÉ RECTION

André Magny
président-directeur général

Réjean Beaulieu
directeur général des centres récréotouristiques p. i.

Ghislain Bernard
directeur des ressources humaines

Yvan Bilodeau
secrétaire et directeur général affaires juridiques, administration et finances

Réal Couture
directeur des services administratifs et financiers

Raymond Desjardins
directeur général des parcs

Daniel Lebœuf
directeur des communications

Gaston Plourde
directeur général aux opérations fauniques

Sylvain Huppé
adjoint au président-directeur général

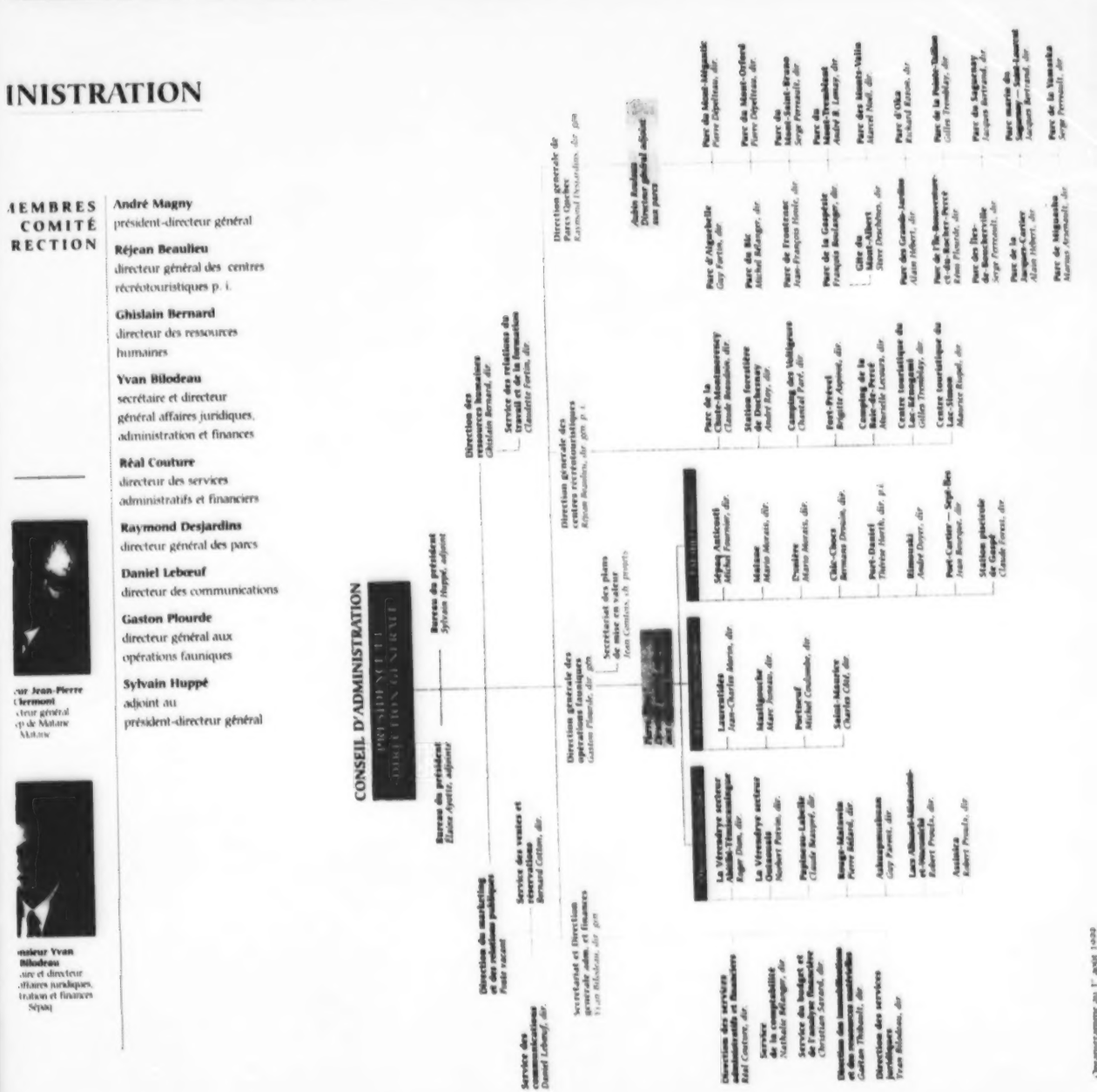

100-04911/

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

des etablissements de la Sepaq

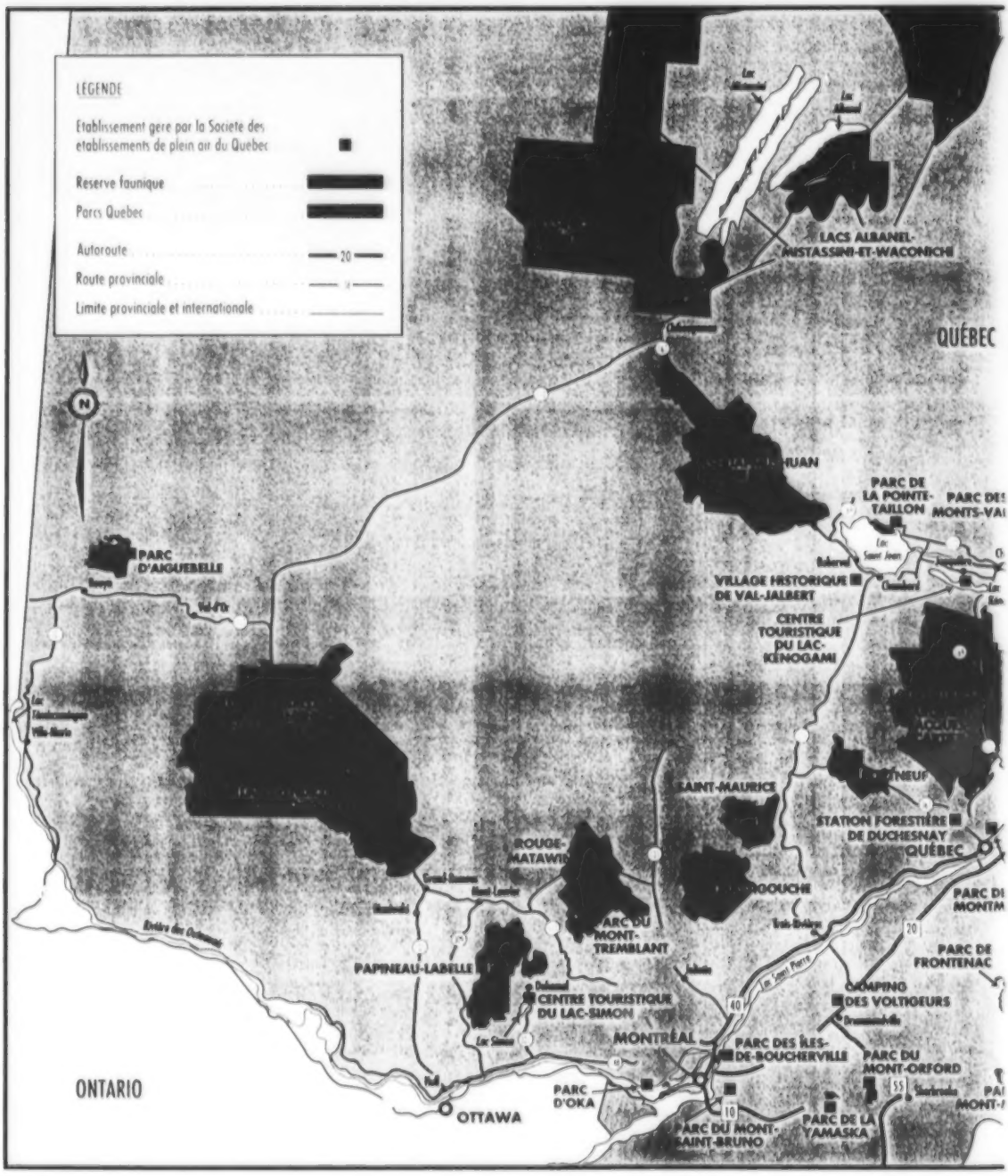

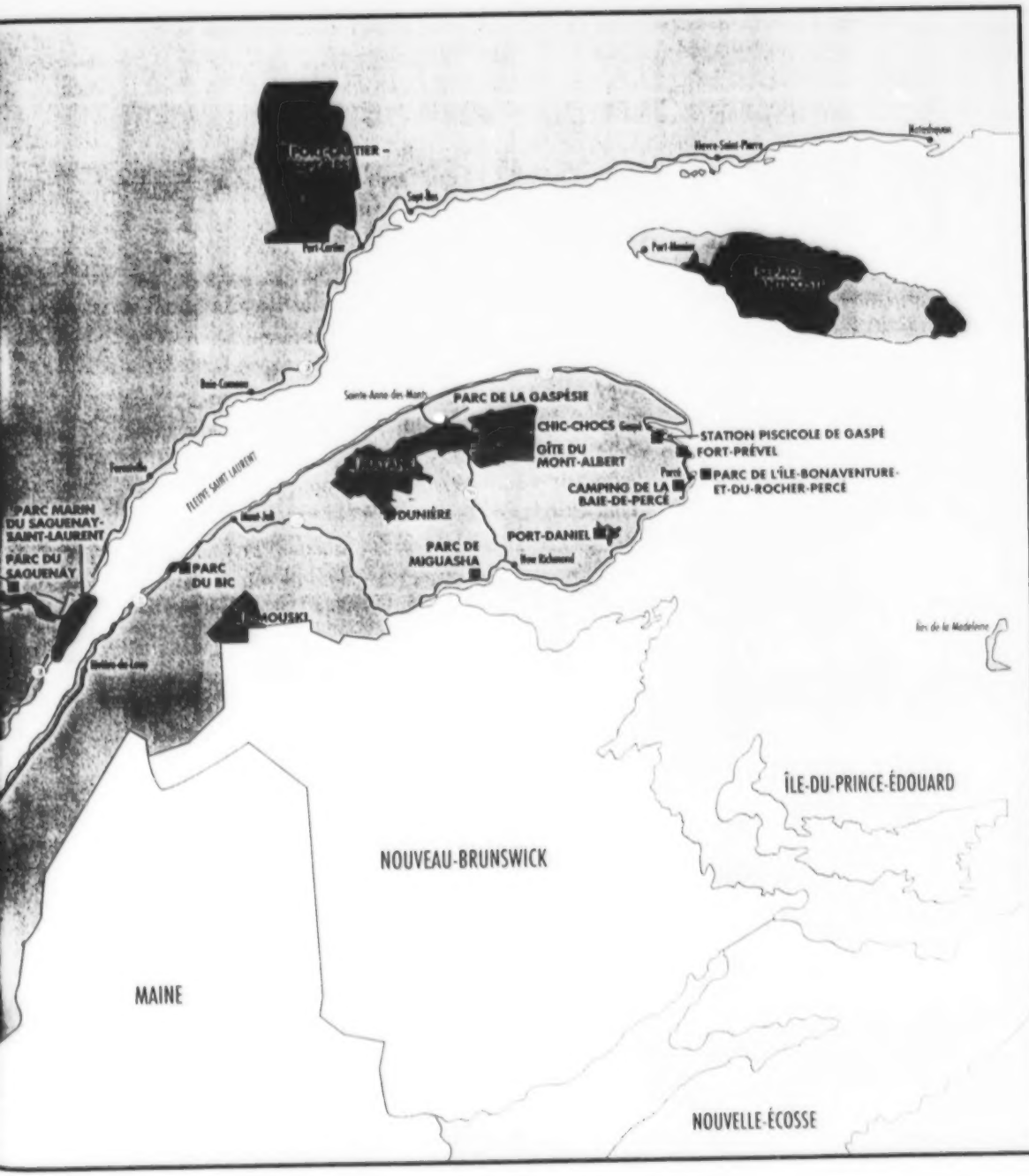
Havre-Saint-Pierre
Port-Cartier
Port-Menier
Baie-Comeau
Sainte-Anne-des-Monts
PARC DE LA GASPÉSIE
CHIC-CHOCS
GÎTE DU MONT-ALBERT
STATION PISCICOLE DE GASPÉ
FORT-PRÉVEL
PARC DE L'ÎLE-BONAVENTURE-ET-DU-ROCHER-PERCÉ
CAMPING DE LA BAIE-DE-PERCÉ
Percé
Forillon
FLEUVE SAINT-LAURENT
DUNIÈRE
PORT-DANIEL
PARC DE MIGUASHA
PARC MARIN DU SAGUENAY-SAINT-LAURENT
PARC DU SAGUENAY
PARC DU BIC
Rivière-du-Loup
Îles de la Madeleine
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
NOUVEAU-BRUNSWICK
MAINE
NOUVELLE-ÉCOSSE

PROFIL
de la Sépaq

La Société des établissements de plein air du Québec est une société d'État créée en décembre 1984 aux termes de la Loi sur la Société des établissements de plein air du Québec (L.R.Q., chapitre S-13.01). Le ministre des Finances en est l'actionnaire unique et le ministre des Transports et ministre responsable de la Faune et des Parcs est responsable de l'application de sa loi constitutive.

La Sépaq exploite actuellement trois réseaux comprenant respectivement dix-neuf parcs, seize réserves fauniques et sept centres récréotouristiques. En tout, avec Sépaq Anticosti, la Station piscicole de Gaspé et le Gîte du Mont-Albert, il s'agit de 45 établissements touristiques localisés dans quatorze régions administratives. Le chiffre d'affaires annuel de la Société est d'environ 48 millions de dollars en comptant les revenus attribuables au réseau des parcs récemment transféré et elle embauche actuellement plus de 1 850 employés dont 1 666 occasionnels.

La Sépaq a pour objet d'administrer, d'exploiter et de développer, seule ou avec d'autres, les équipements, les immeubles ou les territoires à vocation récréative ou touristique qui lui sont transférés en vertu de sa loi constitutive.

Les valeurs d'entreprise qui sous-tendent cette mission comprennent la satisfaction de la clientèle, la conservation du patrimoine naturel, faunique et récréotouristique québécois, l'efficience et le développement durable, l'intégration et la prise en compte des intérêts du milieu régional, l'entreprenariat et l'imputabilité du personnel, la simplification administrative, la rigueur et la transparence de gestion, l'innovation et le développement, et par voie de conséquence, le renforcement des réseaux de la Société.

Cette mission s'inscrit dans le cadre d'une implication active dans les régions où la Sépaq exploite des établissements. Cet engagement au plan régional peut conduire à la mise en place de partenariats pour le développement d'activités ou de services.

En ce qui concerne le réseau Parcs Québec, une mission distinctive de conservation et d'éducation l'investit. La mise en valeur de ces territoires est planifiée en concertation avec les organismes consultatifs que sont les tables d'harmonisation. Elle doit s'effectuer dans la plus stricte conformité aux plans directeurs des parcs dont la réalisation est sous la responsabilité de la Société de la faune et des parcs du Québec.

Le mandat spécifique de la Sépaq relativement au réseau des parcs est donc d'assurer la gestion de l'ensemble des activités et des interventions nécessaires à l'atteinte des objectifs des parcs : conservation du milieu naturel, acquisition des connaissances, interprétation, mise en valeur, activités et services de plein air et ce, dans le respect de la Loi et de la Politique sur les parcs et des plans directeurs de chacun des parcs de même qu'en considération des standards internationaux des parcs d'État.

Mise en valeur et développement

En 1998-1999, la Sépaq a tenu une première rencontre annuelle avec les représentants régionaux associés à l'élaboration des plans de mise en valeur des réserves fauniques pour faire le point sur la situation de la mise en œuvre de ces derniers. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre des ententes spécifiques conclues entre la Sépaq et divers conseils régionaux de développement concernant le développement et les modes de gestion des opérations des réserves fauniques. Elle a permis aux représentants régionaux d'évaluer, pour la réserve faunique qui les concerne, les actions de mise en valeur entreprises par la Sépaq et le conseil d'administration local en 1997-1998. De même, les représentants ont pu mesurer l'état d'avancement global de la mise en valeur par rapport aux recommandations retenues dans le plan de mise en valeur. Enfin, ils ont eu l'occasion d'examiner les intentions de la Société quant aux investissements et aux interventions de mise en valeur qu'elle entendait réaliser en 1998-1999 et de soumettre, dans certains cas, leurs recommandations aux conseils régionaux de développement concernés. Au terme de l'année 1998-1999, le bilan concernant la mise en œuvre des plans de mise en valeur montre qu'une partie importante des pistes de développement proposées ont été réalisées ou sont en voie de l'être. Jusqu'à récemment, les plans de mise en valeur ont orienté grandement les actions entreprises en matière de développement dans les réserves fauniques du Québec.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec a confié à la Sépaq l'implantation du Plan d'amélioration de l'offre touristique en milieu naturel. Ce plan, d'une durée de deux ans, est évalué à plus de 8,4 millions de dollars dont 1,3 million proviendront de la Sépaq. Il est destiné particulièrement aux jeunes et les objectifs qu'il vise à leur égard sont de créer l'équivalent de 150 emplois à temps complet, de permettre aux jeunes d'acquérir des compétences et une expérience d'emploi liées à leur formation académique, de faciliter leur insertion professionnelle et sociale, de leur offrir des emplois de qualité et de leur permettre de travailler dans leur région.

En 1998-1999, ce plan a permis la réalisation de 27 projets dans treize réserves fauniques et au siège social de la Sépaq. Ces projets sont cohérents avec les plans de mise en valeur et ont permis d'accélérer la mise en œuvre de ces derniers. Les projets ont généré des retombées économiques importantes dans dix régions du Québec, notamment en créant l'équivalent de près de 200 emplois d'une durée de 26 semaines (100 emplois équivalents à temps complet) et en favorisant l'achat de matériel, d'équipement et de services chez des fournisseurs locaux.

Photo : René Martineau

Vue du chalet Sifflet, réserve faunique de Papineau-Labelle

Photo : Renée Martineau

Rocher *Steamboat*, réserve faunique du Saint-Maurice

Ressources humaines

Outre le Plan d'amélioration de l'offre touristique en milieu naturel, qui fut générateur d'environ 200 emplois, le nombre d'employés de la Sépaq s'est considérablement accru à l'occasion des transferts de Parcs Québec et de la Station forestière de Duchesnay.

Dans le réseau des parcs, un nombre important d'employés de la fonction publique ont été transférés à la Sépaq comprenant environ 25 employés permanents et près de 250 saisonniers. En ce qui concerne la Station forestière de Duchesnay, cinq employés du ministère des Ressources naturelles ont joint les rangs de la Société. D'autre part, la Sépaq a engagé les vingt employés de l'ancien concessionnaire de la station forestière, déjà formés et expérimentés à l'exploitation du site. Pour soutenir l'arrivée massive de ce personnel, la Société a planifié, dès l'annonce de la décision du gouvernement du Québec de céder ces équipements à la Sépaq, une tournée d'accueil et d'intégration des employés permanents et saisonniers de Parcs Québec et de la Station forestière de Duchesnay qui a été effectuée du 22 mars au 9 avril 1999.

Par ailleurs, la Société poursuit son plan de formation qui, pour une deuxième année d'application, a permis à toutes les catégories de personnel de bénéficier de programmes spécifiques de formation adaptés aux besoins des employés. Elle s'est ainsi conformée aux exigences de la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre (Loi 90). La Sépaq s'est également inscrite comme diffuseur dans le programme de formation Client Plus de service à la clientèle et projette de former tout son personnel, au cours des deux prochaines années, afin d'atteindre les critères de qualité les plus élevés de l'industrie touristique.

Activités et services

L'année 1998-1999 a été marquée par l'accélération du développement de l'offre touristique, notamment au chapitre de l'hébergement. Le Plan d'amélioration de l'offre touristique en milieu naturel est à l'origine de la construction de onze chalets et de la réfection de plusieurs autres dans les réserves fauniques.

L'amélioration de la qualité des habitats fauniques est aussi due à ce plan. Plusieurs aménagements ont été réalisés. Ils auront pour effet d'augmenter le capital faunique des territoires concernés et, à plus long terme, d'améliorer la qualité de chasse et de pêche.

Les établissements de la Sépaq sont de plus en plus fréquentés par les familles. Les activités sans prélèvement comme les randonnées pédestres et à vélo y sont pratiquées de façon accrue. Les forfaits familiaux de pêche et de villégiature sont également très en demande.

La villégiature d'hiver connaît une popularité grandissante. Le ski, la motoneige et le traîneau à chiens sont des activités qui gagnent des adeptes. Avec une augmentation de 17 % des ventes, force est de constater que l'hiver se vend de mieux en mieux et constitue un attrait pour la clientèle étrangère.

En 1998-1999, la fréquentation de l'ensemble des établissements de la Sépaq a été de près de 1,6 million de jours-personnes. Pendant la même période, elle s'établissait à environ 4,5 millions dans le réseau des parcs.

La pêche, la chasse, l'hébergement et la restauration demeurent, en termes de fréquentation et de contribution, les principaux produits mis en marché par la Sépaq. De façon générale, tous ces produits ont enregistré des augmentations en ce qui a trait aux ventes. Les produits d'été, tels que la pêche et la villégiature ont vu leurs ventes progresser de 2,6 %. La chasse a connu une très bonne saison avec un accroissement des ventes de l'ordre de 27 %. Au cours de la dernière année, le Service des ventes et réservations de la Sépaq a d'ailleurs traité le plus volumineux tirage au sort de son histoire, soit le tirage de la chasse contingentée du cerf sans bois avec 94 944 inscriptions.

La performance de Sépaq Anticosti a été excellente. Certains produits développés depuis quelques années, tels que la chasse à l'arc, la chasse à cheval et les séjours de longue durée, ont maintenant atteint une réputation enviable sur le marché nord-américain. Par ailleurs, le retour à la forfaitisation des produits de villégiature et d'écotourisme, incluant le transport aérien, a permis à ces produits de retrouver une contribution positive, et, en même temps, d'accroître l'accessibilité à l'île. De plus, l'entente avec Shell Canada pour l'hébergement de ses travailleurs a engendré des profits additionnels.

Au chapitre de l'hébergement, l'offre de la Sépaq est diversifiée pour ce qui est de la gamme de ses produits. Du camping sauvage au confort de l'hôtel, la Sépaq offre toute une panoplie d'activités et de services. L'hébergement de type hôtelier offert par le Gîte du Mont-Albert et Fort-Prével est assorti d'un volet restauration fort prisé.

De son côté, le Manoir Montmorency, quoique dépourvu d'hébergement, offre une table des plus réputées. Son chef, M^me^ Marie-Chantal Lepage, jouit d'une réputation internationale. Cette année, elle a été chef invité dans le cadre

Photo: Renée Martineau

Peintre, réserve faunique du Saint-Maurice

du festival des produits québécois à l'Hôtel Okura, à Tokyo. Elle a par ailleurs remporté plusieurs palmes dont le premier prix du Tournoi des Chefs Canadiens au Carrefour de l'Agroalimentaire et la médaille d'or du concours d'Art culinaire de la Saskatchewan. Toujours au Parc de la Chute-Montmorency, la quatrième édition des Grands feux Loto-Québec a connu une affluence record de l'ordre de 125 000 spectateurs. Parmi les nouveaux produits, la réouverture du théâtre de la Dame Blanche a été un franc succès alors que 10 526 spectateurs ont applaudi la comédie *Pierre et Marie... et le Démon* de Michel Marc Bouchard. Dans son ensemble, le Parc de la Chute-Montmorency a connu sa meilleure performance depuis son ouverture en 1993.

Mise en marché et vente

La plupart des établissements de la Société ont atteint leurs objectifs de vente. Globalement, les ventes sont légèrement supérieures aux prévisions. Le Service des ventes et réservations a traité 127 842 appels téléphoniques, 2 150 demandes par courriel, 15 900 demandes par télécopieur. Il a également reçu 2 337 clients à l'accueil du siège social. Les relations avec le réseau de distribution pour la mise en marché hors Québec ont été efficaces et soutenues.

Dans le domaine de la promotion, plusieurs innovations importantes ont été réalisées. Tout d'abord, le site Internet de la Sépaq a été complètement refait afin de promouvoir tous les établissements de la Société, y compris le réseau Parcs Québec et la Station forestière de Duchesnay. Il contient plus de 1 500 pages html et environ 2 000 photographies. Il offre une dimension transactionnelle en permettant l'auto-inscription du client aux différents tirages au sort.

La banque de photographies de la Société a été mise à jour en ce qui concerne les réserves fauniques et les établissements récréotouristiques. Plus de 10 000 nouvelles diapositives sont maintenant disponibles pour illustrer les activités et les services offerts par la Sépaq.

Au chapitre des publications, un document intégrateur a été produit afin de promouvoir l'ensemble des établissements et des activités qui y sont offertes. De même, la Société s'est dotée d'un nouveau planificateur de voyages qui offre une description détaillée de chacun des établissements qu'elle exploite ainsi que des activités qui y sont pratiquées. Il s'agit d'un document élaboré dans le but d'outiller les entreprises qui font la promotion touristique du Québec ici même et à l'étranger. L'information qui y est contenue facilite le travail des organisateurs de voyages, notamment en leur fournissant tous les renseignements relatifs à la réservation. De plus, la Sépaq a produit et diffusé plusieurs brochures dont un index des parcours de canot-camping dans les réserves fauniques.

Enfin, la Société a participé à plus d'une trentaine de salons au Québec, aux États-Unis et en Europe pour promouvoir ses établissements. Un document vidéo corporatif a été produit pour la promotion des réserves fauniques et une dizaine d'émissions de télévision ont été enregistrées dans autant de réserves fauniques et diffusées sur les ondes d'une chaîne spécialisée.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Revue
financière

Le fait marquant de l'exercice financier 1997-1998 a été le bénéfice d'exploitation de 182 000 $ généré par les réserves fauniques transférées à la Société en 1995. Cet événement était important à double titre. En premier lieu, il marquait l'atteinte de l'objectif de rentabilité sur un horizon de trois ans lié, par le gouvernement, au transfert du réseau des réserves fauniques. De plus, cette étape signifiait l'enclenchement de la deuxième phase du plan de rationalisation, soit le réinvestissement dans l'entretien, la mise aux normes des actifs et le développement.

En 1998-1999, la Société a poursuivi l'application des mesures de redressement prévues au plan de restructuration financière et d'importants investissements, totalisant 7 199 000 $, ont été réalisés.

Résultats et liquidités

Pour la première fois depuis l'exercice financier 1992-1993, les résultats avant amortissement et intérêts sont positifs, soit 177 000 $ contre une perte de 766 000 $ en 1997-1998. Ce fait est remarquable, compte tenu de l'important déficit d'opérations que présentait le réseau des réserves fauniques au moment de son transfert en 1995-1996 et de l'état dégradé de ses équipements. La cession de 50 % des parts du Village historique de Val-Jalbert est également un événement de nature à ralentir la croissance.

Cette amélioration est due à la conjonction de plusieurs facteurs dont la hausse des revenus imputable à des ajustements de prix basés sur la qualité de l'offre et la vigueur de la demande, la mise en marché de nouveaux produits et une excellente année touristique conjuguées à des dépenses contrôlées.

Les revenus de toutes les activités se sont accrus mais la plus forte augmentation est attribuable à la chasse. Elle résulte des ajustements des prix et du nombre de groupes de la chasse à l'orignal dans les réserves fauniques et de l'augmentation des ventes de Sépaq Anticosti.

En conséquence de l'amélioration des résultats, l'état des liquidités s'est encore bonifié en 1998-1999. Comme on peut le constater au tableau qui suit, depuis le transfert des réserves fauniques en 1995-1996, les résultats ont connu une augmentation de 5 759 000 $ due à l'accroissement des revenus de 20 % et à la réduction des dépenses de 1,3 %.

En milliers de dollars	[illegible]	[illegible]	Variation	
Revenus	**26 642 $**	**31 973 $**	**5 331 $**	**20,0 %**
Dépenses	**32 224**	**31 796**	**(428)**	**(1,3)**
Résultats	**(5 582)**	**177**	**5 759**	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

(1) Les investissements, les subventions aux immobilisations et les activités abandonnées ne sont pas inclus.

Revue financiere

Le fait marquant de l'exercice financier 1997-1998 a été le bénéfice d'exploitation de 182 000 $ généré par les réserves fauniques transférées à la Société en 1995. Cet événement était important à double titre. En premier lieu, il marquait l'atteinte de l'objectif de rentabilité sur un horizon de trois ans lié, par le gouvernement, au transfert du réseau des réserves fauniques. De plus, cette étape signifiait l'enclenchement de la deuxième phase du plan de rationalisation, soit le réinvestissement dans l'entretien, la mise aux normes des actifs et le développement.

En 1998-1999, la Société a poursuivi l'application des mesures de redressement prévues au plan de restructuration financière et d'importants investissements, totalisant 7 199 000 $, ont été réalisés.

Résultats et liquidités

Pour la première fois depuis l'exercice financier 1992-1993, les résultats avant amortissement et intérêts sont positifs, soit 177 000 $ contre une perte de 766 000 $ en 1997-1998. Ce fait est remarquable, compte tenu de l'important déficit d'opérations que présentait le réseau des réserves fauniques au moment de son transfert en 1995-1996 et de l'état dégradé de ses équipements. La cession de 30 % des parts du Village historique de Val-Jalbert est également un événement de nature à ralentir la croissance.

Cette amélioration est due à la conjonction de plusieurs facteurs dont la hausse des revenus imputable à des ajustements de prix basés sur la qualité de l'offre et la vigueur de la demande, la mise en marché de nouveaux produits et une excellente année touristique conjuguées à des dépenses contrôlées.

Les revenus de toutes les activités se sont accrus mais la plus forte augmentation est attribuable à la chasse. Elle résulte des ajustements des prix et du nombre de groupes de la chasse à l'orignal dans les réserves fauniques et de l'augmentation des ventes de Sépaq Anticosti.

En conséquence de l'amélioration des résultats, l'état des liquidités s'est encore bonifié en 1998-1999. Comme on peut le constater au tableau qui suit, depuis le transfert des réserves fauniques en 1995-1996, les résultats ont connu une augmentation de 5 739 000 $ due à l'accroissement des revenus de 20 % et à la réduction des dépenses de 1,3 %.

(En milliers de dollars)	1995-1996	1998-1999	Variation	
Revenus	26 642 $	31 973 $	5 331 $	20,0 %
Dépenses	32 224	31 796	(428)	(1,3)
Résultats	**(5 582)**	**177**	**5 759**	
Intérêts	(1 214)	(484)	730	
Remboursement de dette	(906)	(878)	28	
Liquidités avant subventions	**(7 702)**	**(1 185)**	**6 517**	
Subventions d'équilibre	3 547	250	(3 297)	
Liquidités [1]	(4 155)$	(935)$	3 220 $	

(1) Les investissements, les subventions aux immobilisations et les activités abandonnées ne sont pas inclus.

Bilan

Le bilan reflète bien les résultats de la stratégie de redressement financier puisque les immobilisations sont en hausse et l'intérêt de l'actionnaire s'est accru de 6 586 000 $. En faisant abstraction de l'emprunt relatif aux activités abandonnées que le gouvernement a prévu rembourser, l'intérêt de l'actionnaire totalise maintenant 11 661 000 $.

Perspectives

Pour le prochain exercice financier, qui sera marqué par le passage à l'an 2000, la Société entend poursuivre la mise en place des mesures d'amélioration des résultats prévues à son plan de restructuration financière qui devrait être réalisé à plus de 80 % au 31 mars de l'an 2 000. De plus, des investissements totalisant plus de 20 000 000 $ sont prévus, incluant 15 000 000 $ dans le réseau des parcs et 3 200 000 $ en provenance du Plan d'amélioration de l'offre touristique en milieu naturel, auquel pourraient s'ajouter un certain nombre de projets de développement.

Par ailleurs, en vertu de la Loi sur la réforme de la comptabilité gouvernementale, le gouvernement procéderait au remboursement du passif à l'égard de l'actionnaire de la Société et du solde de la dette à long terme relative aux activités abandonnées.

Photo : Renée Marineau

Jeunes pêcheuses dans la réserve faunique La Vérendrye

À la suite du transfert de la gestion des activités et des services dans les parcs et de la Station forestière de Duchesnay, la mise en commun des compétences et des actifs devrait bonifier les résultats escomptés, d'autant plus que ces unités sont dotées, pour le prochain exercice, de ressources financières suffisantes tant pour leurs opérations que pour les immobilisations.

RAPPORT
de la direction

Les états financiers de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation incluant les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus. Les renseignements financiers contenus dans le reste du présent rapport annuel concordent avec l'information présentée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction s'est dotée d'un système comptable et d'un système de contrôles internes, conçus tous deux en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Sépaq reconnaît par ailleurs qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

La firme de vérification externe Mallette Maheu, société en nom collectif, comptables agréés, a procédé à la vérification des états financiers de la Sépaq, conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et son rapport de vérification expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le vérificateur peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

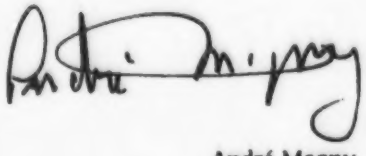

André Magny
Président-directeur général

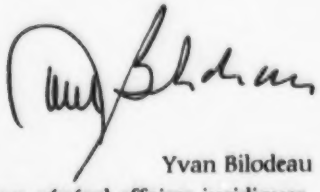

Yvan Bilodeau
Secrétaire et directeur général affaires juridiques,
administration et finances

Québec, le 7 juin 1999

Au Ministre
des Finances

Nous avons vérifié le bilan de la Société des établissements de plein air du Québec au 31 mars 1999 et les états des résultats, des capitaux propres et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 1999, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus.

Mallette Maheu

Mallette Maheu
Société en nom collectif
Comptables agréés

Québec, le 7 juin 1999

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars (En milliers de dollars)	1999 (12 MOIS)	1998 (10 MOIS)
REVENUS		
Pêche et villégiature	**11 682 $**	11 382 $
Chasse	**8 329**	6 572
Hôtellerie	**5 798**	5 422
Autres activités de plein air	**3 159**	2 970
Concessions et divers	**3 005**	2 227
	31 973	28 573
DÉPENSES		
Salaires et avantages sociaux	**16 244**	15 321
Entretien	**5 334**	4 828
Frais généraux et administratifs	**4 427**	4 328
Produits de revente	**2 894**	2 255
Frais de ventes et marketing	**1 535**	1 469
Impôts fonciers et droits	**1 362**	1 138
	31 796	29 339
RÉSULTATS AVANT INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENT	**177**	(766)
INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENT		
Intérêts sur dette à court terme	**222**	153
Intérêts sur dette à long terme	**262**	177
Amortissement	**1 425**	1 384
RÉSULTATS AVANT AUTRES ÉLÉMENTS	**(1 732)**	(2 480)
AUTRES ÉLÉMENTS		
Subventions (note 4)	**4 881**	1 564
Gains sur cession d'actifs	**192**	277
Travaux majeurs	**(3 454)**	-
Quote part dans le bénéfice d'une société affiliée	**(1)**	-
PERTE DES ACTIVITÉS MAINTENUES	**(114)**	(639)
Activités abandonnées (note 5)	**6 700**	653
RÉSULTATS NETS	**6 586 $**	14 $

CAPITAUX PROPRES

(En milliers de dollars)	1999	1998
CAPITAL-ACTIONS (note 10)	**50 987 $**	50 987 $
DÉFICIT ACCUMULÉ		
Solde au début	**(75 477)**	(75 491)
Bénéfice net	**6 586**	14
Solde à la fin	**(68 891)**	(75 477)
	(17 904) $	(24 490) $

ANNU
00

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars (En milliers de dollars)	1999 (12 MOIS)	1998 (10 MOIS)
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Rentrées de fonds - clients	**37 534 $**	26 398 $
Sorties de fonds - fournisseurs et rémunération	**(37 484)**	(29 927)
Intérêts versés	**(511)**	(336)
	(461)	(3 865)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	**(3 745)**	(1 551)
Produit (frais) de cession d'actifs	**1 565**	(204)
	(2 180)	(1 755)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Subventions aux immobilisations (note 4)	**2 465**	915
Variation de la dette à court terme	**(161)**	6 711
Remboursement de la dette à long terme	**(878)**	(676)
	1 426	6 950
ACTIVITÉS ABANDONNÉES (note 5)		
Subvention	**6 644**	640
Remboursement de la dette à long terme	**(5 000)**	-
Paiement des intérêts sur la dette à long terme	**(770)**	(640)
Variation nette des autres postes	**(194)**	(276)
	680	(276)
VARIATION DE L'ENCAISSE	**(535)**	1 054
ENCAISSE AU DÉBUT	**96**	(958)
ENCAISSE À LA FIN (note 7)	**(439)$**	96 $

BILAN

au 31 mars

(En milliers de dollars)	1999	1998
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Débiteurs	**566 $**	572 $
Subventions à recevoir	**2 123**	2 243
Produit de cession d'actifs à recevoir	**-**	1 000
Frais reportés au prochain exercice	**2 696**	2 297
	5 385	6 112
PARTICIPATION DANS UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE	**483**	484
ACTIFS RELATIFS AUX ACTIVITÉS ABANDONNÉES (note 5)	**11 157**	10 331
TERRITOIRES À VOCATION RÉCRÉATIVE OU TOURISTIQUE	**1 010**	1 382
IMMOBILISATIONS (note 6)	**35 169**	33 643
	53 204 $	51 952 $
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Dette à court terme (note 7)	**8 216 $**	7 842 $
Créditeurs	**5 922**	7 783
Dépôts de clients	**4 250**	3 696
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	**877**	877
	19 265	20 198
PASSIF RELATIF AUX ACTIVITÉS ABANDONNÉES (note 5)	**17 244**	22 438
DETTE À LONG TERME (note 8)	**7 294**	8 172
SUBVENTIONS REPORTÉES	**12 305**	10 634
	56 108	61 442
INTÉRÊTS DE L'ACTIONNAIRE		
PASSIF À L'ÉGARD DE L'ACTIONNAIRE (note 9)	**15 000**	15 000
CAPITAUX PROPRES	**(17 904)**	(24 490)
	(2 904)	(9 490)
	53 204 $	51 952 $

ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS (notes 11 et 12)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Louis-Paul Allard

André Magny

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 1999

1 STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJETS

La Société a été créée par la Loi sur la Société des établissements de plein air du Québec (L.R.Q., chapitre S-13.01), sanctionnée le 21 décembre 1984. Elle a pour objet d'administrer, d'exploiter et de développer, seule ou avec d'autres, les équipements, les immeubles ou les territoires à vocation récréative ou touristique qui lui sont transférés en vertu de sa loi constitutive; de concevoir, de construire, d'administrer, d'exploiter et de développer seule ou avec d'autres, tout autre équipement, immeuble ou territoire à vocation récréative ou touristique.

2 CONVENTIONS COMPTABLES

A) Territoires à vocation récréative ou touristique

Les territoires à vocation récréative ou touristique sont présentés au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

B) Participation dans une société affiliée

La Société comptabilise sa participation dans une société affiliée à la valeur de consolidation.

C) Immobilisations et amortissement

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et l'amortissement est calculé selon la méthode linéaire aux taux suivants :

Bâtiments et infrastructures	4 %
Téléphériques	5 %
Matériel roulant, mobilier, équipements, améliorations locatives et aménagements fauniques	14 % et 20 %

D) Subventions reportées

Les subventions relatives aux immobilisations sont comptabilisées à titre de subventions reportées. Elles sont virées aux résultats sur la base de l'amortissement des immobilisations auxquelles elles se rapportent.

E) Impôts sur le revenu

De par sa loi constitutive, toutes les actions de la Société sont attribuées au ministre des Finances du Québec; la Société n'est donc pas assujettie aux impôts sur le revenu.

F) Régimes de retraite

Les employés de la Société sont couverts par les régimes de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics québécois. La contribution de la Société à ces régimes de retraite a été établie par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances du Québec et couvre les services courants.

3 TRANSFERT D'ÉTABLISSEMENTS

A) Parcs québécois

Le 31 mars 1999, le gouvernement a confié à la Société la gestion des activités et services dans les parcs québécois. Des honoraires de gestion totalisant 13 635 000 $ seront versés pour la première année d'exploitation, incluant 3 000 000 $ pour permettre d'améliorer à court terme l'offre de service dans les parcs. Au terme de cette première année, le montant des honoraires de gestion sera révisé pour tenir compte des perspectives financières de la Société en rapport avec les activités et les ressources transférées.

B) Station forestière de Duchesnay

Le 31 mars 1999, le gouvernement a transféré à la Société pour une valeur nominale d'un dollar, les biens meubles et immeubles de la Station forestière de Duchesnay. La Société a la responsabilité de gérer et d'administrer ce territoire, et d'y développer des activités récréotouristiques suivant un contrat intervenu à cet effet avec le ministre des Ressources naturelles, en vertu duquel ce dernier versera à la Société un montant de 700 000 $ annuellement pour chacun des exercices 1999-2000 à 2003-2004 inclusivement.

4 SUBVENTIONS

(En milliers de dollars)	1999	1998
SUBVENTIONS INSCRITES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS		
Plan d'amélioration de l'offre touristique en milieu naturel – partie afférente aux travaux majeurs	**2 687 $**	- $
Restructuration financière	**1 000**	-
Remboursement des coûts relatifs aux inondations de juillet 1996	**944**	-
Compensation pour pertes - réserves fauniques		
• Transfert du 30 avril 1995	-	1 244
• Transfert du 24 avril 1997	**250**	320
	4 881 $	1 564 $
SUBVENTIONS AUX IMMOBILISATIONS		
Plan d'amélioration de l'offre touristique en milieu naturel – partie afférente aux immobilisations	**1 218 $**	- $
Autres	**1 247**	915
	2 465 $	915 $

5 ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Le 12 mai 1994, le gouvernement a annoncé la privatisation du Parc du Mont-Sainte-Anne et, dans les états financiers de l'exercice terminé le 31 mai 1994, la Société a inscrit une perte de 45 millions de dollars à la suite de cette décision pour pourvoir aux frais, à la perte sur la cession d'actifs et pour tenir compte de la période d'encaissement des montants à recevoir qui pourrait s'échelonner jusqu'en 2029.

En conformité avec les principes comptables généralement reconnus, la Société doit, jusqu'à la date de cession définitive des actifs, réviser annuellement le montant de la perte découlant de l'abandon d'activités pour constater toute variation du montant estimé. Ainsi, le montant de 12 millions de dollars inscrit en réduction des actifs relatifs aux activités abandonnées en 1994 et représentant l'effet de l'actualisation des sommes à recevoir sera viré graduellement aux revenus et aura pour effet de réduire la perte reliée aux activités abandonnées.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 1999, les résultats montrent à la rubrique « Activités abandonnées » un revenu net de 6 700 000 $ ventilé comme suit :

(En milliers de dollars)	1999 (12 MOIS)	1998 (10 MOIS)
Subvention du gouvernement en compensation des déboursés relatifs à la dette attribuable au Parc du Mont-Sainte-Anne	6 644 $	640 $
Dépense d'intérêts sur les emprunts attribuables au Parc du Mont-Sainte-Anne	(770)	(640)
Virement de l'escompte d'actualisation	826	653
	6 700 $	653 $

Les actifs relatifs aux activités abandonnées sont constitués des montants à recevoir découlant de la transaction.

Le passif relatif aux activités abandonnées s'établit comme suit :

(En milliers de dollars)	1999	1998
Créditeurs et frais courus	2 679 $	2 873 $
Dette à long terme - Emprunt portant intérêt à taux variable, remboursable par versement annuel de 5 000 000 $, échéant en 2001	14 565	19 565
	17 244 $	22 438 $

6 IMMOBILISATIONS

(En milliers de dollars)	1999			1998
	Coûts	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	3 380 $	- $	3 380 $	2 661 $
Bâtiments et infrastructures	37 876	8 719	29 157	28 257
Téléphériques	1 233	355	878	940
Matériel roulant	2 026	1 757	269	265
Mobilier, équipements, améliorations locatives	6 721	5 236	1 485	1 520
	51 236 $	16 067 $	35 169 $	33 643 $

7 DETTE À COURT TERME

Les dettes à court terme d'un montant total autorisé de 11 000 000 $ portent intérêt à des taux variant de 4,90 % à 6,50 %.

Les dettes à court terme comprennent notamment les éléments suivants :

(En milliers de dollars)	1999	1998
Encaisse	213 $	620 $
Chèques en circulation	(652)	(524)
	(439) $	96 $

8 DETTE À LONG TERME

(En milliers de dollars)	1999	1998
Emprunts portant intérêt à taux variables, remboursables par versements annuels, échéant en 2009	4 771 $	5 249 $
Emprunt au gouvernement fédéral dans le cadre de l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement touristique, ne portant pas intérêt, remboursable en versements semestriels au montant de 200 000 $ échéant en 2009	3 400	3 800
	8 171	9 049
Moins portion échéant au cours du prochain exercice	877	877
	7 294 $	8 172 $

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer durant les cinq prochains exercices sont de 877 000 $ chacun.

La dette à long terme attribuable au Parc du Mont-Sainte-Anne est présentée séparément à la note 5.

9 PASSIF À L'ÉGARD DE L'ACTIONNAIRE

Dans le cadre de la restructuration financière de la Société, le gouvernement du Québec a consenti un prêt sans intérêt de 15 000 000 $ à la Société, remboursable à compter de l'an 2001 par versements annuels de 500 000 $ jusqu'à l'an 2007 et de 1 000 000 $ par la suite. À ces versements s'ajoute un montant additionnel calculé selon les liquidités disponibles à la fin de chacun des exercices financiers à partir de l'an 2001.

Le gouvernement a déposé un projet de loi prévoyant le remboursement du solde de la dette à long terme relative aux activités abandonnées ainsi que le passif à l'égard de l'actionnaire.

10 CAPITAL-ACTIONS

(En milliers de dollars)	1999	1998
Autorisé :		
D'après sa loi constitutive, la Société est autorisée à émettre, au ministre des Finances, 750 000 actions ordinaires, avec droit de vote, d'une valeur nominale de 100 $		
Émis :		
268 617 actions en paiement de transferts d'actifs	**26 862 $**	26 862 $
241 250 actions payées comptant	**24 125**	24 125
	50 987 $	50 987 $

11 ÉVENTUALITÉS

Des poursuites ont été intentées contre la Société pour des dommages qui auraient été subis par des tiers. De l'avis de la direction, les montants en cause ne constituent pas des sommes significatives et, conséquemment, aucune provision ne figure aux états financiers de la Société.

12 ENGAGEMENTS

La Société est liée par des baux dont le solde total des engagements est de 2 464 000 $, exclusion faite des clauses escalatoires. Les paiements minimaux exigibles pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars)	
2000 -	790 $
2001 -	406 $
2002 -	415 $
2003 -	424 $
2004 -	429 $

13 INSTRUMENTS FINANCIERS

En raison de leur échéance très rapprochée ou à court terme, la valeur comptable des débiteurs, des subventions à recevoir, du produit de cession d'actifs à recevoir, des créditeurs, des dépôts de clients et des emprunts bancaires indiqués au bilan se rapproche de leur juste valeur.

La valeur comptable de la dette à long terme, y compris celle relative aux activités abandonnées, correspond à sa juste valeur compte tenu que les taux d'intérêt fluctuent selon les taux du marché. La valeur comptable des actifs relatifs aux activités abandonnées ainsi que les créditeurs et frais courus afférents est jugée comparable à leur juste valeur.

La juste valeur du passif à l'égard de l'actionnaire n'a pas été déterminée compte tenu de l'absence de marché équivalent.

14 INCERTITUDE DÉCOULANT DU PASSAGE À L'AN 2000

La plupart des entreprises ont recours à des systèmes informatiques et sont donc susceptibles de subir des inconvénients attribuables au passage à l'an 2 000. De tels inconvénients peuvent être de nature à nuire à la capacité de la Société d'exercer normalement ses activités. Bien que la direction se soit penchée sur la question et qu'elle ait pris toutes les dispositions nécessaires pour éviter ces inconvénients, il est impossible, compte tenu de la nature même de ce risque, d'être assuré hors de tout doute, que tous les aspects du problème du passage à l'an 2 000 qui ont une incidence sur la Société et sur les tiers avec qui elle fait affaire, tels que les clients, les fournisseurs ou d'autres tiers, seront résolus sans avoir de conséquences négatives sur les affaires de la Société.

15 RÉSULTATS PAR SECTEUR*

(En milliers de dollars)	Revenus		Dépenses		Résultats avant amortissement	
	1999	1998	**1999**	1998	**1999**	1998
Secteur faunique	**21 321 $**	18 481 $	**18 693 $**	17 588 $	**2 628 $**	893 $
Centres récréotouristiques	**9 313**	7 761	**9 407**	8 010	**(94)**	(249)
Village historique de Val-Jalbert	**-**	1 105	**-**	491	**-**	614
Administration générale et ventes	**1 339**	1 226	**3 696**	3 250	**(2 357)**	(2 024)
	31 973 $	28 573 $	**31 796 $**	29 339 $	**177 $**	(766) $

* 1999 - 12 mois, 1998 - 10 mois

16 CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 1998 ont été reclassés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée en 1999.

RENSEIGNEMENTS

sur les établissements de la Sépaq

Siège social
Société des établissements de plein air du Québec (Sepaq)

801, chemin Saint-Louis, bur. 180
Québec (Québec) G1S 1C1

Téléphone : (418) 686-4875
Télécopieur : (418) 686-6160

Service des ventes et réservations
Renseignements : 1 800 665-6527
(Région de Québec) (418) 890-6527
Télécopieur : (418) 528-6025

Site Internet : http://www.sepaq.com.
Courriel : inforeservation@sepaq.com

Réserve faunique Ashuapmushuan

Directeur : M. Guy Parent
Km 33, route 167, Case postale 40
La Doré (Québec) G8J 1Y4

Téléphone : (418) 256-3806
Télécopieur : (418) 256-3808

Courriel : ashuapmushuan@sepaq.com

Réserves fauniques Assinica et des lacs Albanel-Mistassini-et-Waconichi

Directeur : M. Robert Proulx
264, route 167, Case postale 38
Chibougamau (Québec) G8P 2K5

Téléphone : (418) 748-7748
Télécopieur : (418) 748-7749

Courriel : assinica@sepaq.com

Réserve faunique des Chic-Chocs

Directeur : M. Bermans Drouin
116, Prudent-Cloutier, Case postale 102
Mont Saint-Pierre (Québec) G0E 1V0

Téléphone : (418) 797-5214
Télécopieur : (418) 797-5216

Courriel: chicchocs@sepaq.com

Réserve faunique des Laurentides

Directeur : M. Jean-Charles Morin
700, boul. Lebourgneuf, bureau 11
Québec (Québec) G2J 1E2

Téléphone : (418) 528-6868
Télécopieur : (418) 528-8833

Courriel : laurentides@sepaq.com

Réserve faunique La Vérendrye, secteur Abitibi-Témiscamingue

Directeur : M. Roger Dion
40, Place Hammond, Case postale 1330, bur. 102
Val-d'Or (Québec) J9P 4P8

Téléphone : (819) 736-7431
Télécopieur : (819) 736-2106

Courriel : laverendryeabitibi@sepaq.com

Réserve faunique La Vérendrye, secteur Outaouais

Directeur : M. Norbert Potvin
Route rurale n° 1
Montcerf (Québec) J0W 1N0

Téléphone : (819) 438-2017
Télécopieur : (819) 438-2432

Courriel :laverendryeoutaouais@sepaq.com

Reserve faunique Mastigouche

Directeur: M. Marc Juneau
830, des Pins Rouges
Saint-Alexis-des-Monts (Québec) J0K 1V0

Téléphone : (819) 265-2098
Télécopieur : (819) 265-3415

Courriel : mastigouche@sepaq.com

Reserves fauniques de Matane et de Dunière

Directeur : M. Mario Morais
257, rue Saint-Jérôme
Matane (Québec) G4W 3A7

Téléphone : (418) 562-3700
Télécopieur : (418) 562-4832

Courriel : matane@sepaq.com

Réserve faunique de Papineau-Labelle

Directeur : M. Claude Beaupré
443, route 309, Case postale 100
Val-des-Bois (Québec) J0X 3C0

Téléphone : (819) 454-2011
Télécopieur : (819) 454-2353

Courriel : papineau@sepaq.com

Réserve faunique de Port-Cartier – Sept-Îles

Directeur : M. Jean Bourque
24, boul. des Îles, bur. 109
Port-Cartier (Québec) G5B 2M9

Téléphone : (418) 766-2524
Télécopieur : (418) 766-2921

Courriel : portcartier@sepaq.com

Réserve faunique de Port-Daniel

Directrice : M^me^ Thérèse Horth, p. i.
8, route 132, Case postale 38
Port-Daniel (Québec) G0C 2N0

Téléphone : (418) 396-2232
Télécopieur : (418) 396-3325

Courriel : portdaniel@sepaq.com

Réserve faunique de Portneuf

Directeur : M. Michel Coulombe
Case postale 10
Rivière-à-Pierre (Québec) G0A 3A0

Téléphone : (418) 323-2028
Télécopieur : (418) 323-2159

Courriel : portneuf@sepaq.com

Réserve faunique de Rimouski

Directeur : M. André Doyer
112, route de la réserve Rimouski
Saint-Narcisse (Québec) G0K 1S0

Téléphone : (418) 735-2226
Télécopieur : (418) 735-2250

Courriel : rimouski@sepaq.com

Réserve faunique Rouge-Matawin

Directeur : M. Pierre Bédard
2951, route 125 Nord, Case postale 1060
Saint-Donat (Québec) J0T 2C0

Téléphone : (819) 424-3026
Télécopieur : (819) 424-3594

Courriel : rougematawin@ sepaq.com

Réserve faunique du Saint-Maurice

Directeur : M. Charles Côté
3773, route 155
Boucher (Québec) G0X 2C0

Téléphone : (819) 646-5680
Télécopieur : (819) 646-5693

Courriel : stmaurice@sepaq.com

Sépaq Anticosti

Directeur : M. Michel Fournier
801, chemin Saint-Louis, bur. 125
Québec (Québec) G1S 1C1

Téléphone : (418) 686-6313
(Région d'Anticosti) (418) 535-0231
Télécopieur : (418) 682-9944

Courriel : anticosti@sepaq.com

Station piscicole de Gaspé

Directrice : M^me^ Suzy Cotton, p. i.
686, boul. York Ouest
Gaspé (Québec) G4X 2M6

Téléphone : (418) 368-3395
Télécopieur : (418) 368-3396

Courriel : pisciculture@sepaq.com

Camping de la Baie-de-Percé

Directrice : M^me^ Murielle Lecours
Route 132, Case postale 86
Percé (Québec) G0C 2L0

Téléphone : (418) 782-2846
Télécopieur : (418) 782-5102

Courriel : perce@sepaq.com

Camping des Voltigeurs

Directrice : M^me^ Chantal Paré
575, rue Montplaisir
Saint-Charles-de-Drummond (Québec) J2B 7T5

Téléphone (819) 477-1360
Télécopieur (819) 477-6936

Courriel : voltigeurs@sepaq.com

Centre touristique du Lac-Kénogami

Directeur : M. Gilles Tremblay
Case postale 9
Larouche (Québec) G0W 1Z0

Téléphone : (418) 344-1142
Télécopieur : (418) 344-1156

Courriel : kenogami@sepaq.com

Centre touristique du Lac-Simon

Directeur : M. Maurice Riopel
1216, rue Principale, Case postale 61
Duhamel (Québec) J0V 1G0

Téléphone : (819) 428-7931
Télécopieur : (819) 428-3512

Courriel : lacsimon@sepaq.com

Fort-Prével

Directrice : M^me^ Brigitte Aspirot
2053, boul. Douglas, Case postale 58
Saint-Georges-de-Malbaie (Québec) G0C 2X0

Téléphone : (418) 368-2281
Télécopieur : (418) 368-1364

Courriel : fortprevel@sepaq.com

Parc de la Chute-Montmorency

Directeur : M. Michel Joncas
2490, avenue Royale
Beauport (Québec) G1C 1S1

Téléphone : (418) 663-2877
Télécopieur : (418) 663-1666

Courriel : montmorency@sepaq.com

Société affiliée
Sépaq-Val-Jalbert, s.e.n.c.

Directeur : M. Jean Laurin, p. i.
Route 169, Case postale 307
Chambord (Québec) G0W 1G0

Téléphone : (418) 275-3132
Télécopieur : (418) 275-5875

Courriel : valjalbert@sepaq.com

Station écotouristique Duchesnay

Directeur : M. André Roy
143, route Duchesnay
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
(Québec) G0A 3M0

Téléphone : (418) 875-2122
Télécopieur : (418) 875-2868

Courriel : duchesnay@sepaq.com

Parc d'Aiguebelle

Directeur : M^me^ France Simard
1737, rang Hudon
Montbrun (Québec) J0Z 2Y0

Téléphone : (819) 637-7322
Télécopieur : (819) 637-7106

Courriel : parc.aiguebelle@sepaq.com

Parc du Bic

Directeur : M. Michel Bélanger
3382, route 132 ouest, Case postale 2066
Le Bic (Québec) G0L 1B0

Téléphone : (418) 736-5035
Télécopieur : (418) 736-5039

Courriel : parc.bic@sepaq.com

Parc de Frontenac

Directeur : M. Jean-François Houle
9, rue de la Plage Est
Saint-Daniel (Québec) G6G 5R7

Téléphone : (418) 422-2136
Télécopieur : (418) 422-2137

Courriel : parc.frontenac@sepaq.com

Parc de la Gaspésie

Directeur : M. François Boulanger
Route 299, C.P. 1150
Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G0E 2G0

Téléphone : (418) 763-3181
Télécopieur : (418) 763-5435

Courriel : parc.gaspesie@sepaq.com

Gîte du Mont-Albert
Directeur : M. Steve Deschênes
Case postale 1150
Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G0E 2G0

Téléphone : (418) 763-2288
Télécopieur : (418) 763-7803

Courriel : montalbert@sepaq.com

Parc des Grands-Jardins

Directeur : M. Alain Hébert
700, boul. Lebourgneuf
Québec (Québec) G2J 1E2

Téléphone : (418) 528-8787
Télécopieur :

Courriel : parc.grands-jardins@sepaq.com

Parc de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé

Directeur : M. Rémi Plourde
4, rue du Quai, Case postale 310
Percé (Québec) G0C 2L0

Téléphone : (418) 782-2240
Télécopieur : (418) 782-2241

Courriel : parc.bonaventure@sepaq.com

Parc des Îles-de-Boucherville

Directeur : M. Serge Perreault
55, Île Sainte-Marguerite, Case postale 310
Boucherville (Québec) J4B 5J6

Téléphone : (450) 928-5089
Télécopieur : (450) 670-2747

Courriel : parc.boucherville@sepaq.com

Parc de la Jacques-Cartier

Directeur : M. Alain Hébert
700, boul. Lebourgneuf
Québec (Québec) G2J 1E2

Téléphone (418) 528-8787
Télécopieur :

Courriel : parc.jacques-cartier@sepaq.com

Parc de Miguasha

Directeur : M. Marius Arsenault
270, Miguasha Ouest, Case postale 183
Nouvelle (Québec) G0C 2E0

Téléphone : (418) 794-2475
Télécopieur : (418) 794-2033

Courriel : miguasha@sepaq.com

Parc du Mont-Mégantic

Directeur : M. Pierre Dépelteau
189, route du Parc
Notre-Dame-des-Bois (Québec) J0B 2E0

Téléphone : (819) 888-2941
Télécopieur : (819) 888-2943

Courriel : mont-megantic@sepaq.com

Parc du Mont-Orford

Directeur : M. Pierre Dépelteau
3321, chemin du Parc
Canton d'Orford (Québec) J1X 7A2

Téléphone : (819) 843-4545
Télécopieur : (819) 868-1259

Courriel : mont-orford@sepaq.com

Parc du Mont-Saint-Bruno

Directeur : M. Serge Perreault
55, Île Sainte-Marguerite, Case postale 310
Boucherville (Québec) J4B 5J6

Téléphone : (450) 928-5089
Télécopieur : (450) 670-2747

Courriel : parc.st-bruno@sepaq.com

Parc du Mont-Tremblant

Directeur : M. André B. Lemay
Chemin Lac Supérieur
Lac Supérieur (Québec) J0T 1P0

Téléphone : (819) 688-2336
Télécopieur : (819) 688-6369

Courriel :parc.mont-tremblant@sepaq.com

Parc des Monts-Valin

Directeur : M. Marcel Noël
360, rang St-Louis, Case postale 68
St-Fulgence (Québec) G0V 1S0

Téléphone : (418) 674-1200
Télécopieur : (418) 674-1246

Courriel : parc.monts-valin@sepaq.com

Parc d'Oka

Directeur : M. Richard Rozon
2020, chemin Oka, Case postale 447
Oka (Québec) J0N 1E0

Téléphone : (450) 479-8328
Télécopieur : (450) 479-6250

Courriel : parc.oka@sepaq.com

Parc de la Pointe-Taillon

Directeur : M. Gilles Tremblay
825, rang 3 Ouest
St-Henri-de-Taillon (Québec) G0W 2X0

Téléphone : (418) 347-5371
Télécopieur : (418) 347-2134

Courriel : parc.pointe-taillon@sepaq.com

Parc du Saguenay

Directeur : M. Jacques Bertrand
3415, boul. Grande-Baie Sud
La Baie (Québec) G7B 1G3

Téléphone : (418) 544-7388
Télécopieur : (418) 697-1550

Courriel : parc.saguenay@sepaq.com

Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent

Directeur : M. Jacques Bertrand
3415, boul. Grande-Baie Sud
La Baie (Québec) G7B 1G3

Téléphone : (418) 544-7388
Télécopieur : (418) 697-1550

Courriel : parc.saguenay@sepaq.com

Parc de la Yamaska

Directeur : M. Serge Perreault
55, Île Sainte-Marguerite, Case postale 310
Boucherville (Québec) J4B 5J6

Téléphone : (450) 928-5089
Télécopieur : (450) 670-2747

Courriel : parc.yamaska@sepaq.com